

COMCY VÉTATHLON VERT

COMMENTRY AGORA LE 22 OCTOBRE

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner, à J Cl Devaux 1 rue des martinets 03100 Montluçon, avant le 19 octobre 2016 avec la photocopie de la licence ou certificat médical, accompagné du règlement « à l'ordre de Commentry cycliste »

15 € Par équipe 8 € Individuel 15 € Mixte **Sur place + 2€**

Licencié Non Licencié Licencié Non Licencié

Equipier N°1 coureur à pied ou individuel Equipier N°2 vététiste

<p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de Naissance :</p> <p>Adresse :</p> <p>Ville :</p> <p>Club :</p> <p>N° Licence :</p> <p>Mail :</p> <p>Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F</p>
---	---

- Port du casque obligatoire pour la compétition VTT.
- Remise des dossards site Agora au podium à partir de 12h30 pour les 10/14ans et 13h30 pour les 15 ans et +
- Tarif spécial pour les 10/14 ans. Individuel : 4€ par équipe : 7€
- Respectons la nature, Merci de ne jetez aucun papier ni plastique sur le parcours.
- Protocole : classements dans chaque catégorie, féminine, masculine, mixte, licencié et non licencié.

Non Licencié: Présentation obligatoire d'un certificat médical de moins de 1 an précisant la mention de « non contre-indication de la pratique de la course à pied et du VTT en compétition »

Pour les concurrents mineurs : Autorisation parentale obligatoire

Renseignements : Tél :06 84 74 40 13 Mail : jeanclaudedevaux2@gmail.com

Je soussigné(e)

.....

Autorise mon fils/ma Fille.....

.....

A participer au comcy vétathlon vert , organisé à Commentry sur le site de l'Agora le 22 octobre 2016 et dégage de la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part.

Fait le.....

A.....

Signature

Je soussigné(e)

.....

Autorise mon fils/ma Fille.....

.....

A participer au comcy vétathlon vert , organisé à Commentry sur le site de l'Agora le 22 octobre 2016 et dégage de la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part.

Fait le.....

A.....

Signature